

COMMUNE DE



LA GOUTELLE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} JUILLET 2020 À 19H30

PRESENTS :

Laurette BREDECHE	Emmanuel GAUDY	Charles REY
Josette CHANTERANNE	Ida GIRAUD	Frédéric SABY
Fernand DE CASTRO	Françoise IMBAUD	Bernard THOMAS
André FOURNIER	Marie-Jeanne LABONNE	Didier VILLEDIEU
Dominique FOURNIER	Franck PÈRE	

EXCUSEE :

- Odile CHOMETTE, procuration donnée à Frédéric SABY

INVITEE :

- ✓ Laurie CHEFDEVILLE
- ✓ Nathalie FISCHER (remplaçante de Laurie CHEFDEVILLE au secrétariat de mairie durant son absence)

ORDRE DU JOUR :

1. Validation de l'ordre du jour
2. Validation du compte rendu du conseil municipal du 02 juin 2020
3. Vote des taux d'imposition
4. Budget primitif 2020 – Commune
5. Augmentation de la redevance Assainissement
6. Projet Station d'épuration et réseaux : Emprunt 2020
7. Projet Station d'épuration et réseaux : Ligne de trésorerie 2020
8. Budget primitif 2020 – Assainissement
9. Acceptation de don à la commune
10. Questions diverses

➤ La séance débute à 19H40.

- ✓ Nomination d'une secrétaire de séance : Françoise IMBAUD

1. VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

✓ Vote : 15 voix pour

2. VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/06/2020

✓ Vote : 15 voix pour

3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Pour l'année 2020, il est proposé le maintien des taux par rapport à 2019 soit :

- Taxe Foncière sur Bâti : 12,37 %
- Taxe Foncière sur Non Bâti : 129,87 %

Concernant la taxe d'habitation, il n'y a pas lieu de voter le taux. En effet, selon les mesures gouvernementales, les taux appliqués en 2019 sont gelés pour l'année 2020 en vue de la suppression de cette taxe.

Le maire fait remarquer que ces taux sont dans la moyenne départementale.

✓ Vote : 15 voix pour

4. BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE

Présentation d'un document de synthèse sur l'élaboration d'un budget communal par Laurie CHEFDEVILLE et Frédéric SABY.

Le maire présente le budget primitif 2020 de la commune, appuyé par Marie-Jeanne LABONNE, adjointe aux finances et Laurie CHEFDEVILLE.

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitres	Proposé en 2020	Chapitres	Proposé en 2020
Charges à caractère général	250 912	Excédents antérieurs reportés	90 000
Charges de personnel	217 730	Atténuation de charges	11 000
Atténuations de produits	3 000	Produits de services du domaine	29 300
Dépenses imprévues	1 000	Impôts et taxes	276 014
Transferts entre section	17 297	Dotations et Subventions	153 600
Autres charges de gestion courante	96 410	Produits de gestion courante	43 650
Charges financières	22 000	Produits financiers	5
Charges exceptionnelles	1 320	Produits exceptionnels	6 100
TOTAL	609 669,00	TOTAL	609 669,00

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
Chapitres	Reste à réaliser de 2019	Proposé en 2020	Chapitres	Proposé en 2020
Déficit investissement reporté	Néant	82 492	Opérations d'ordre de transfert	17 297
Emprunts et dettes	Néant	79 500	Dotations	172 062,08
Immobilisations incorporelles	22 000	9 900	Subventions d'investissement	59 500
Immobilisations corporelles	Néant	50 600	Emprunts et dettes	217 632,92
Immobilisations en cours	200 000	22 000		
TOTAL	222 000	244 492	TOTAL	466 492,00
	466 492			

Le maire remercie Laurie CHEFDEVILLE et les membres de la commission des finances pour le travail fait en amont et dans un délai restreint.

✓ Vote : 15 pour

5. AUGMENTATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le maire propose une augmentation de la taxe d'assainissement de + 6,1 % soit un montant de 53€ HT/an pour la part fixe et un montant de 0,4084 € HT /m³ pour la part variable ; applicable dès le 01/7/2020, date de la délibération.

Le plan de financement de la future station d'épuration et de la rénovation des réseaux d'assainissement prévoit la demande de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et du Conseil Départemental. Toutefois, l'obtention de ces subventions est conditionnée par une augmentation de la part communale de la taxe d'assainissement qui doit être de 0,85€ / m³ pour une consommation de 120 m³ (contre 0,8013€/m³ actuellement).

Estimation de l'impact financier de cette augmentation :

Sur la commune de la Goutelle, la consommation moyenne d'eau (entreprises + particuliers) est de 70m³/an (source SAUR).

Pour une telle consommation, l'augmentation serait de +3,41€ /an.

✓ Vote : 15 pour

6. PROJET DE STATION D'EPURATION ET RESEAUX : EMPRUNT 2020

Le maire demande l'autorisation au conseil municipal de valider le principe de pouvoir souscrire un emprunt et de solliciter des établissements bancaires afin de financer le reste à charge de la commune du projet de nouvelle station d'épuration et de travaux sur les réseaux d'assainissement.

✓ Vote : 15 pour

7. PROJET STATION D'EPURATION ET RESEAUX : LIGNE DE TRESORERIE 2020

Dans le cadre des travaux d'assainissement liés au projet de construction de la nouvelle station d'épuration et de rénovation des réseaux d'assainissement, le maire demande l'autorisation d'ouvrir une ligne de trésorerie permettant de régler des factures dans l'attente du versement des subventions.

✓ Vote : 15 pour

8. BUDGET PRIMITIF 2020 – ASSAINISSEMENT

Le maire présente le budget primitif 2020 d'assainissement, appuyé par Laurie CHEFDEVILLE et Marie-Jeanne LABONNE, adjointe aux finances.

BUDGET ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT			
DÉPENSES		RECETTES	
Chapitres	Proposé en 2020	Chapitres	Proposé en 2020
Charges à caractères général	27 363	Opérations transfert entre sections	8 950
Opérations transfert entre sections	10 587	Redevance assainissement	10 000
Charges Financières	1 000	Subventions d'exploitation	20 000
TOTAL	38 950	TOTAL	38 950

INVESTISSEMENT				
DÉPENSES			RECETTES	
Chapitres	Reste à réaliser de 2019	Proposé en 2020	Chapitres	Proposé en 2020
Opérations non individualisées	15 720	822 450	Opérations non individualisées	821 006,59
Opérations financières	néant	11 915	Opérations financières	18 491,41
TOTAL	15 720	834 365	TOTAL	850 085
	850 085			

✓ Vote : 15 pour

9. ACCEPTATION DE DON A LA COMMUNE

Le maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour lui permettre d'accepter des dons faits à la commune pour toute la durée du mandat en cours.

Il informe l'assemblée que les gens du voyage qui ont occupé le camping pendant 3 semaines ont fait un don de 150 €.

✓ Vote : 15 pour

10. QUESTIONS DIVERSES

Emmanuel GAUDY informe que suite aux retards liés à la période de confinement. :

- Les travaux sur le clocher de l'église (remise en place d'ardoises par l'entreprise Tixier) se feront en septembre 2020.
- Les travaux d'assainissement prévus au terrain de pétanque (microstation d'épuration par l'entreprise Bourdige) se feront en octobre 2020,

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance, il est 23h30.

La secrétaire,

Le maire,